

~ BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX DE LODEZ ~



La parution du bulletin municipal suit le vote des budgets. Dans les premières pages, vous trouverez les informations financières relatives à l'exercice écoulé et le budget primitif 2018.

Ce budget n'a qu'un caractère prévisionnel, tant au niveau des dépenses et des recettes que des travaux qui y sont inscrits. En effet, ces investissements à venir sont dépendants de l'attribution de subventions octroyées par les différentes collectivités, État, Région, Département ou organismes telle l'agence de l'eau.

C'est ainsi que les travaux de la traversée de Saint-Félix de Lodez, projet phare de cette mandature, sont repoussés d'année en année pour des raisons extérieures à notre volonté. C'est ce que chacun doit comprendre, il faut faire avec les impondérables et les arcanes de l'administration.

Après un temps de latence, d'autres projets voient le jour et concourent au bien-être de nos concitoyens. Les uns sont attendus et apportent de l'amélioration dans le quotidien de chacun et relèvent de la nécessité lorsqu'il faut refaire une voirie, exemple le Chemin de la Californie, quand les autres, plus discrets, contribuent à embellir le cadre de vie et l'environnement.

Devant ces derniers nous passons tous les jours sans forcément relever le changement intervenu, c'est notamment le cas pour l'effacement de la ligne de moyenne tension avec la disparition des poteaux en béton et des lignes aériennes de l'Avenue Bir Hakeim et sa périphérie.

Ailleurs, ce sont des tilleuls qui ont remplacé les arbres malades de La Placette ou bien encore la rénovation du monument aux morts qui sera achevée pour commémorer dignement le centenaire de la Grande Guerre.

~~~





Du côté des animations, la programmation a été revue suite à l'abandon de la soirée au cours de laquelle était tiré le feu d'artifice, car trop coûteuse.

En complément des sorties jeunes et familles, nous avons choisi de vous proposer un large éventail de manifestations tout public avec d'autres thèmes et spectacles réservés prioritairement aux Lodéziens.

Nous espérons que vous viendrez nombreux et comptons sur votre participation pour partager ces moments de convivialité : c'est notre raison d'être.

Sachez qu'il n'est pas utile d'aller bien loin pour profiter aussi des nombreuses manifestations qui vous sont offertes sur notre territoire et aux alentours.

> Je vous souhaite d'agréables vacances à Saint-Félix de Lodez et un bel été.



### **BUDGET COMMUNAL**

### Approuvé et voté!

Le 12 avril 2018, le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé l'exécution des budgets 2017, et voté les budgets primitifs 2018, conformément à l'avis exprimé par la commission des finances le 22 mars 2018. La conformité de l'exécution budgé-

taire 2017 des 2 budgets, entre les comptes de gestion du service des Finances Publiques et les comptes administratifs du Maire, a été vérifiée, les résultats approuvés, ainsi que leur affectation dans les budgets primitifs 2018.

### • Synthèse de l'exécution budgétaire 2017 :

|                      | Dépenses<br>(mandats) | Recettes<br>(titres) | Résultat<br>2017 | Report<br>2016 | Cumulé<br>31/12/2017 |  |
|----------------------|-----------------------|----------------------|------------------|----------------|----------------------|--|
| Budget général       |                       |                      |                  |                |                      |  |
| Fonctionnement       | 953 326,23            | 1 301 555,73         | 348 229,50       | 1 524 139,74   | 1 441 473,00         |  |
| Investissement       | 875 574,97            | 657 499,17           | -218 075,80      | - 430 896,24   | - 648 972,04         |  |
| Total budget général | 1 828 901,20          | 1 959 054,90         | 130 153,70       | 1 093 243,50   | 792 500,96           |  |
| Budget ccas          |                       |                      |                  |                |                      |  |
| Fonctionnement       | 7 077,72              | 7 000,00             | -77,72           | 6 729,44       | 6 651,72             |  |
| Total des budgets    | 1835 978,92           | 1 966 054,90         | 130 075,98       | 1 099 972,94   | 799 152,68           |  |

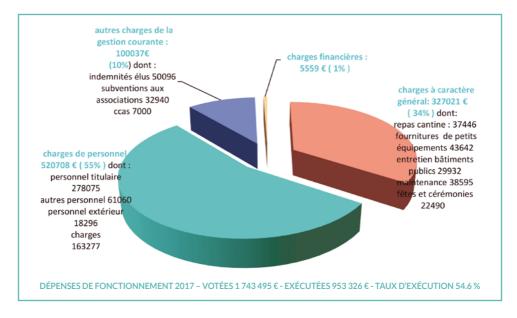
# **BUDGET GÉNÉRAL - EXÉCUTION 2017**

# Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, 953 326,23 €, ont été réalisées à hauteur de 54,6 % des dépenses votées. En baisse de -1,3 % par rapport à 2016 (-11 442 €) du fait essentiellement de la non-livraison des feux d'artifice, de la suppression des rythmes scolaires et du retour à

la semaine de 4 jours en septembre 2017. En fait, l'évolution globale des dépenses courantes est restée maîtrisée en 2017.

• Les principaux postes de charges et leur quote-part dans le total des dépenses réalisées sont précisés ci-après:



Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses (520 708,44 €) et augmentent de 1,4 %. La commune a bénéficié en 2017 d'une participation de l'État au titre des emplois aidés de 21 231,36 €. En 2017, les services techniques communaux ont réalisé divers travaux

en régie au titre de la mise en accessibilité des bâtiments publics et/ou réalisés des travaux d'investissement (voir ci-après). Des subventions ont été versées à hauteur de 32 940 € à 22 associations et au CCAS 7 000 €. La charge financière reste faible en l'absence de nouvel emprunt.

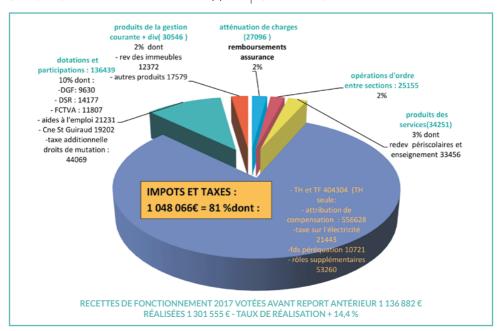
### Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 1 301 555,73 € progressent de 10 % par rapport à 2016 (1 181 896 €).

En 2017, la part des impôts et taxes, 1 048 066 € évolue de 11,6 % par rapport à l'année précédente (938 581 €) compte tenu de l'émission de rôles supplémentaires.

Le produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières est de 404 304 € (+16,4 %, en fait +1 % hors rôles supplé-

mentaires ce qui correspond à la revalorisation annuelle des bases); l'attribution de compensation, fixe depuis 2013, en l'absence de transfert de charges à la communauté de communes, est de 556 628 € et constitue l'essentiel des recettes fiscales. Il est rappelé la baisse constante et importante de la dotation globale de fonctionnement (DGF: 9 630 € en 2017), soit depuis 2013 (-80 271 €). • Structure des recettes:



L'exercice budgétaire 2017 dégage un excédent de fonctionnement de 348 229 €, soit une capacité d'autofinancement brute de 342 670 € représentant 26,3 % des recettes réelles (CAF brute = excédent de fonctionnement – intérêts de la dette).

Pour information Situation de Saint-Félix de Lodez en 2017 (base 1 187 habitants) comparée à la strate des communes de 500 à 2 000 habitants. Données communiquées par le Service des Finances Publiques.

| RATIOS / H EN €          | St-Félix de L. | Département | Région | National |
|--------------------------|----------------|-------------|--------|----------|
| recettes fiscales        | 882            | 444         | 450    | 426      |
| charges générales        | 275            | 205         | 207    | 192      |
| charges personnel        | 415            | 322         | 304    | 267      |
| charges gestion courante | 84             | 101         | 116    | 111      |
| charges financières      | 4              | 22          | 26     | 21       |

#### Investissements 2017

section est déficit en - 218 075,80 € au titre de l'exercice (dépenses : 875 574,97 € - recettes : 657 499.17 €). Le remboursement du capital emprunté (22 558 €) représente 2.5 % des dépenses engagées. Depuis 2007, les investissements du budget général ont été autofinancés sans recours à l'emprunt. Au 31/12/2017 le capital restant dû est de 99 745 €. En 2017, diverses études ont été poursuivies (transformation du POS en PLU. étude du réseau des eaux pluviales). Au titre des principales réalisations, on peut citer: la création du jardin d'enfants (167 546 € - subvention département 25 000 €), l'aménagement de la « Salle du château » (172 494 € - subventions : région 28 200 €, département 16 289 €), l'agrandissement et la mise en accessibilité de la salle du « Cigalou » (58 490 € dont travaux en régie 2 058 €), la 1<sup>re</sup> tranche de réaménagement du chemin de la Californie (6 4374 € - subvention département 28 700 €). la restauration du mur du chemin de la Roque (24 096 €). la réfection du plateau sportif (24 265 € et la création en régie de l'aménagement et du muret 6 847 €), **l'aménagement de la** nouvelle garderie (8 928 €, dont 1 671 € en régie), la réalisation de divers travaux en régie pour améliorer l'accessibilité (6 798 €). • Ratios 2017 dans la strate de Saint-Félix de Lodez (cf. Service des Finances Publiques).

| RATIOS / H EN €                        | St-Félix de L. | Département | Région | National |
|----------------------------------------|----------------|-------------|--------|----------|
| dépenses directes<br>d'investissements | 718            | 273         | 260    | 257      |
| emprunts                               | 19             | 49          | 74     | 69       |

### Budget CCAS: exécution 2017

Peu significatif. La subvention de 7 000 € du budget général finance la prise en charge des sorties enfants vers les pôles de loisirs de la communauté de communes.

### **BUDGETS PRIMITIFS 2018**

### Budget général

Le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, malgré la faible évolution des bases imposables, et de stabiliser les tarifs des divers services, exige, conformément à la recommandation gouvernementale, de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

À ce titre il est préconisé de limiter leur hausse à 1,2 % des dépenses réelles engagées en 2017.

La gestion vigilante des frais de gestion doit permettre de dégager une capacité d'autofinancement (hors remboursement de la dette) compatible avec la politique d'investissement envisagée au cours des prochains exercices.

Le faible endettement de la commune lui permet de conserver, à moyen terme, une visibilité financière pour recourir à l'emprunt et financer, le moment venu, la réalisation d'investissements structurants, par exemple :

- Déplacement de la mairie pour améliorer son accessibilité et revaloriser le cœur du village.
- Aménagement de la traversée du village et du chemin de la Californie.

| BUDGET GÉNÉRAL (par chapitre)       | Budgets<br>votés après DM |              | Budget<br>Primitif | Évolution<br>en % |
|-------------------------------------|---------------------------|--------------|--------------------|-------------------|
| section de fonctionnement           | 2016                      | 2017         | 2018               | 2018 2017         |
| Dépenses                            |                           |              |                    |                   |
| charges à caractère général         | 529 300,00                | 477 850,00   | 472 750,00         | 98,9 %            |
| charges de personnel                | 592 000,00                | 567 000,00   | 567 000,00         | 100,0 %           |
| atténuation de produits             | 0,00                      | 0,00         | 0,00               |                   |
| dépenses imprévues fonctionnement   | 50 000,00                 | 50 000,00    | 50 000,00          | 100,0 %           |
| virement section d'investissement   | 500 000,00                | 525 155,57   | 250 000,00         | 47,6 %            |
| autres charges de gestion courante  | 114 000,00                | 111 490,00   | 114 500,00         | 102,7 %           |
| charges financières                 | 6 600,00                  | 6 000,00     | 5 000,00           | 83,3 %            |
| charges exceptionnelles             | 5 000,00                  | 5 000,00     | 15 000,00          | 300,0 %           |
| dotations aux provisions            | 1 000,00                  | 1 000,00     | 1 000,00           | 100,0 %           |
| TOTAL DES DÉPENSES                  | 1 797 900,00              | 1 743 495,57 | 1 475 250,00       | 84,6 %            |
| recettes                            |                           |              |                    |                   |
| excédent antérieur reporté          | 1 173 850,14              | 1 093 243,50 | 792 500,96         | 72,5 %            |
| atténuation de charges              | 0,00                      | 0,00         | 10 000,00          |                   |
| opérations d'ordre entre sections   | 0,00                      | 25 155,57    | 0,00               |                   |
| produits des services               | 32 650,00                 | 36 300,00    | 35 000,00          | 96,4 %            |
| impôts et taxes                     | 935 537,00                | 937 479,00   | 948 512,00         | 101,2 %           |
| dotations et participations         | 127 064,00                | 125 447,00   | 88 211,00          | 70,3 %            |
| autres produits de gestion courante | 10 000,00                 | 12 500,00    | 12 500,00          | 100,0 %           |
| Total des recettes                  | 2 279 101,14              | 2 230 125,07 | 1 886 823,96       | 84,6 %            |
| solde non affecté                   | 481 201,14                | 486 629,50   | 411 573,96         | 84,6 %            |

### Section fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2018, 1886 823,96 € (dont report excédentaire de 792 500,96 €) et les dépenses, 1475 250,00 € permettent de dégager un excédent théorique de 411 573,96 €. Ce dernier, comme les années précédentes depuis 2015, n'est pas affecté en dépenses de fonctionnement afin de préserver une présentation cohérente, sincère et équilibrée des charges. • Les recettes prévisionnelles 1886 823,96 € sont en baisse de 15,3 % du fait essentiellement de la réduction du niveau des excédents antérieurs reportés, la commune ayant autofinancé des inves-

Les impôts et taxes, essentiellement impactés par l'attribution de compensation (556 628 €) sont globalement en légère hausse (+1,2 %). Le produit fiscal attendu (360 274 €), à taux constants, de la taxe d'habitation et des taxes foncières - dont les bases ont été légalement revalorisées de 1,24 % - augmente de 3 % par rapport au budget voté en 2017.

tissements plus importants en 2017.

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés ainsi que les tarifs de la plupart des services à l'exception du prix de vente du ticket cantine qui passe de  $3,30 \in \grave{a} 3,80 \in (ou 4,30 \grave{a} 4,80 en cas de majoration applicable). Par contre, la taxe pour la dispersion des cendres au sein du jardin du souvenir est limitée à <math>50 \in (au lieu de 100 \in)$ .

La baisse sensible des dotations 2018 (88 211 €) est essentiellement imputable à la dotation globale de fonctionne-

ment (DGF) qui est réduite à 575 € (au lieu de 9 630 € en 2017 et 89 901 € en 2013). • Les dépenses prévisionnelles 1 475 250 € chutent également de 15,4 %, car la dotation à la section d'investissement a été réduite sensiblement à 250 000 € en 2018 pour l'adapter aux capacités d'autofinancement (voir ci-après).

Parmi les charges à caractère général  $472750 \in (-1,1\%)$ , les principales dotations concernent : l'entretien des bâtiments publics, de la voirie, et des réseaux  $(155.000 \in)$ ; les maintenances diverses  $(40.000 \in)$  au titre de l'informatique, la vidéosurveillance, la balayeuse ; les fêtes et cérémonies diverses  $(26000 \in)$ .

Les dépenses de personnel (567 000 €) sont reconduites. Elles représentent 38 % des dépenses budgétées.

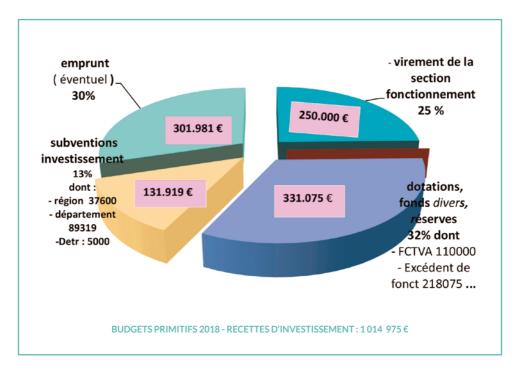
En 2018, la commune ne bénéficie plus d'emplois aidés. Les autres charges de la gestion courante (114 500 €) regroupent les indemnités élus, (51 000 €), les subventions allouées aux associations (33 000 €), au CCAS (7 000 €) et diverses contributions.

Au titre des charges exceptionnelles, le budget 2018 est impacté par une participation liée au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Clermontais au 01/01/2018. Elle est basée sur un montant forfaitaire de 10 € par abonné pour le service public eau potable et 10 € par abonné pour le service public assainissement collectif.



#### Section investissement

La dotation prévisionnelle des recettes et des dépenses est de 1014 975,80 €. Elle est précisée ci-après :

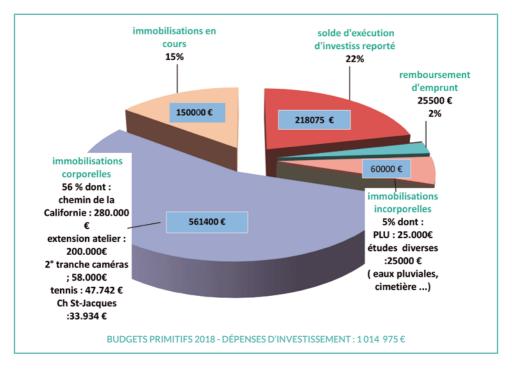


Le virement de 250 000 € de la section fonctionnement permet d'ajuster la capacité moyenne d'autofinancement en rapport avec le niveau d'exécution budgétaire constatée au cours des cinq dernières années.

Le recours éventuel à l'emprunt en 2018 dépendra de l'état d'avancement des projets structurants.

Les principales autres recettes proviennent, après comblement du déficit d'investissement 2017 par un excédent de fonctionnement (218075€), du remboursement d'une quote-part de la TVA ayant grevé les travaux d'investissements réalisés en 2017 (110 000 €) et de diverses subventions à hauteur de 13 % des recettes (131 919 €).

#### Information Mairie



# Les sommes affectées aux dépenses d'investissement (771 400 €) concernent :

- diverses études et/ou travaux en cours (PLU, réseaux des eaux pluviales, extension du cimetière, la finalisation de l'aménagement du chemin de la Californie, la pose d'une 2e tranche de caméras de vidéo protection).
- des nouveaux chantiers : agrandissement de l'atelier, aménagement du

chemin Saint-Jacques (subventionné par le département).

En 2018, le remboursement de la dette (capital) 24 000 €, représente 3,1 % des dépenses d'investissements.

En fin d'année, le capital restant dû sur les deux emprunts pluriannuels actuellement en cours s'élèvera à 76 146 €, soit 64 € par habitant.

## **Budget primitif CCAS 2018**

#### La dotation de la section fonctionnement est de 13 934,72 €.

Comme les années précédentes, la subvention du budget général (7 000 €) finance essentiellement la prise en charge des sorties d'enfants vers les pôles de loisirs de la Communauté de Communes du Clermontais.

L'équipe municipale s'est attachée à contenir la pression fiscale, la maîtrise des dépenses et le maintien de la qualité des services. Elle souhaite valoriser le patrimoine communal et bénéficier de votre soutien pour poursuivre « le mieux vivre ensemble » à travers la vie associative et la traditionnelle visite des quartiers.

### **ADRESSE POSTALE**

# Aucun changement pour le moment!

La commune a été informée par certains habitants de changements dans leur adresse postale.

~~~

Nous travaillons actuellement avec les services de La Poste à la mise en cohérence des numéros et adresses sur le village afin de faciliter le travail de La Poste et celui des services de secours qui peuvent être amenés à intervenir sur le village (SAMU, Pompiers, Police...).

Cependant, le fruit de ce travail n'est pas encore arrivé à son terme et la commune n'a validé aucune modification.

Sans accord du conseil municipal, aucun changement dans la dénomination des rues ne peut intervenir.

Nous faisons donc parvenir aux services de La Poste tous vos signalements.

~~~

### DU NOUVEAU SUR LE SITE INTERNET

#### Location de salles

Le site Internet de la commune évolue et vous donne désormais la possibilité de consulter en ligne l'état d'occupation des salles communales.

• Pour cela, il vous suffit de cliquer sur l'onglet « Location salles » qui se trouve sur la bannière gauche du site. Vous accédez alors à une page avec un lien vers un calendrier. Vous pouvez ainsi consulter l'occupation des salles pour les jours qui vous intéressent. Il est également possible de télécharger les documents nécessaires à la location.

Cependant, s'il vous est possible d'envoyer les documents par mail, la réservation ne sera effective qu'après validation, par la mairie, de la demande et le dépôt des chèques pour le paiement et la caution.



# **ÉTAT CIVIL**

#### 1er trimestre 2018

~ ils nous ont quittés ~

MULLER Ferdinand

~ carnet rose ~

FONOLLOSA Julia - LEPRÊTRE Floris - TIRIL Hiranur - VANDESANDE Louane

### LE NOUVEAU JARDIN D'ENFANTS

### On réglemente pour le préserver!

En ces beaux jours d'été et de vacances, vous allez pouvoir profiter davantage du jardin récemment aménagé Cour du Château.

Ce lieu de détente et de loisirs pour les enfants est **ouvert tous les jours** de 9 h à 19 h (17 h en période d'hiver).

~~~

Pour une meilleure utilisation de cet espace public, un règlement a été mis en place (arrêté municipal n° 024/2018).

Ainsi, il est notamment interdit

• d'y accéder avec :

- des vélos
- des véhicules à moteur
- des planches à roulettes et patins à roulettes
- des animaux

• d'utiliser :

- des ballons
- des appareils sonores
- des engins dangereux

• de consommer:

- des boissons alcoolisées
- des produits stupéfiants
- de dégrader le site

~~~

Pour rappel, les enfants fréquentant l'aire de jeux restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou toute autre personne les accompagnant adulte. Afin de maintenir en bon état l'espace de jeux, veuillez faire attention à ce que vos enfants ne dispersent pas de cailloux.

~~~

Par mesure de sécurité, merci de bien vouloir respecter le mode d'utilisation des jeux et les tranches d'âges.



VISITE DES QUARTIERS

Les élus sont à votre écoute !

En 2018, la municipalité réitère ses visites de quartiers. Comme vous le savez, ces visites établies depuis 2006 sont des événements incontournables dans la vie de notre village. Elles sont importantes pour relever ce qui ne va pas comme les progrès enregistrés et surtout que les élus soient toujours plus proches des Lodéziens et à leur écoute.

• Départ devant la Mairie à 18 h 30. Les visites auront lieu durant le mois de juin et se dérouleront selon le calendrier suivant :

Mardi 12 juin Ancien chemin de Lodève, lot. les Clapouses, chemin des Englores, chemin le Riou, impasse de la Gloriette, avenue du Bosquet, chemin de Chypre, lot. La Cardamone.

Jeudi 14 juin Lot. Le Cèdre, chemin

de la Roque, chemin des Oliviers, impasse des Servants, rue des Chasselas, quartier des Abades, Les Terrasses de Saint-Félix, Plateau Sportif, chemin des écoles, La Calade, rue du Fournil.

Lundi 18 juin Avenue Bir Hakeim, lot. Le Clos Saint-Vincent, Le Burguet, chemin de Sainte-Brigitte, Les Camparisats, rue de L' Airal.

Jeudi 21 juin Impasse des Enclos, avenue Cardinal de Fleury, rue des Hirondelles, lot. Les Jardins du Soleil, Les Crassières, chemin des Horsbiels, lot. La Capelle, chemin des Plaines.

Lundi 25 juin Village - Rue de Lodève, place Compan, route de Clermont-l'Hérault, quartier Le Barry, La Placette, rue du Capitoul, rue Malbec, rue de l'Église, rue de l'Ancien courrier, Le Quai, avenue Marcellin Albert.



ÉLECTIONS

Il est peut-être temps de s'inscrire!

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande.

• Pour cela, vous devez compléter le formulaire d'inscription, fournir une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile. Ces démarches peuvent s'effectuer directement au secrétariat de Mairie ou en ligne par le biais du site service public, avant le 31 décembre.



CONCERT

Soirée Brassens - Ferrat



Vendredi 23 février à 20 h 30, à la salle Robert Arnihac, la commune a accueilli Guy Vigouroux de l'association « Sauf le respect que je vous dois » avec son spectacle « Brassens, Ferrat, regards croisés » créé en 2017.

Dans une salle comble, 180 titres de Brassens ont été soumis au choix du public et tirés au sort. Après la manifestation, les Lodéziens ont pu découvrir le dernier livre de Bernard

Lonjon, spécialiste de la chanson française, intitulé « Brassens, les jolies fleurs et les peaux de vache ». Un apéritif dînatoire a été offert par la municipalité pour clôturer cette soirée conviviale.

Information Mairie

LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS

Bonne humeur!





Samedi 17 mars 2018, le repas des aînés a eu lieu au Mas des Oliviers. Le repas a été servi par Aubin Vie et animé par le Trio Allegro. 85 personnes ont participé à cet après-midi qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

RÉGLEMENTATION

Le RNU: un an d'application!

Depuis la caducité du POS et en attendant l'approbation du PLU, les autorisations d'urbanisme sont délivrées au regard du Règlement National d'Urbanisme (RNU). • Les changements majeurs :

- Application de la règle de « constructibilité limitée » ; les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune.
- Chaque demande d'urbanisme doit faire l'objet d'un avis conforme du Préfet.

LE PLU

Toujours en cours d'élaboration!

Suite à la réunion publique du 18 décembre 2017, le Conseil Municipal a débattu, lors de sa séance du 25 janvier 2018, le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD), reposant sur trois axes:

- Développer le village dans un équilibre intergénérationnel.
- Conforter et relier les lieux de vie.
- Préserver et qualifier le caractère agricole et paysager du village.

Pour rappel, la présentation du PADD est consultable en Mairie.

Depuis, les élus travaillent avec le cabinet d'études sur le règlement et le zonage (zones urbaines, à urbaniser, agricoles et d'activités) du futur PLU.

Une seconde réunion publique aura lieu ultérieurement.
Vous serez tenus informés, le moment venu, par l'intermédiaire du site internet de la commune, des panneaux d'informations et de publications dans les journaux.

TRAVAUX: PROJETS DENSES POUR 2018!

En début d'année, les élus se sont attachés à définir les projets de la commune à mettre en œuvre dès le vote du budget.

Voirie

2° tranche de l'aménagement et mise en sécurité du chemin de la Californie Après le renforcement du réseau électrique, il est prévu de réaliser des trottoirs, l'éclairage public, des places de stationnement, des espaces verts, la réfection de l'enrobé, mise en place de ralentisseurs de vitesse.



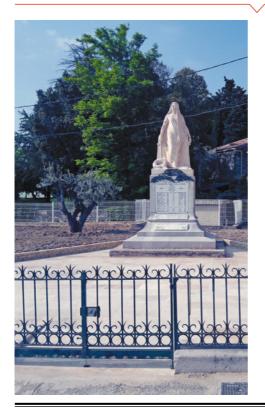
- Réfection de la chaussée et éclairage du chemin du Saint-Jacques (face à la boucherie).
- Entretien des chemins communaux par le service technique.

Les travaux d'aménagement de la traversée du village ne pourront pas être réalisés cette année, dans l'attente des subventions de l'agence de l'eau et du Département et en raison du transfert au 1^{er} janvier 2018, des compétences eau, assainissement et eaux pluviales à la Communauté de Communes, gestionnaire des réseaux et partenaire de l'opération.

Bâtiments communaux

- Entretien de l'Église.
- Poursuite des travaux de mise aux normes accessibilité des bâtiments.
- Agrandissement de l'atelier municipal, pour stockage du matériel.
- Réfection de la toiture de la salle du Cigalou.
- Étude du projet de déplacement de la mairie dans l'ancien atelier municipal, situé La Placette et réfection de la Cour du Château.

Autres biens communaux et équipements



- Aménagement et mise en valeur du monument aux morts pour le centenaire de la Guerre 1914-1918.
- Réfection du terrain de tennis.
- Installation de caméras de vidéoprotection supplémentaires (2e tranche).
- Construction d'un abri devant le cimetière, par le service technique et lancement des études pour la future extension du cimetière.



ESPACES VERTS

Une placette à nouveau arborée!



Afin de remplacer les arbres malades de la Placette, le service technique a planté des tilleuls.

Il a également installé des grilles de protection tout autour de ces nouvelles plantations.



LES ANGLES

Saint-Félix a chaussé les skis!









La Municipalité a organisé un séjour de ski aux Angles, les 10 et 11 mars dernier. La participation des familles a largement dépassé celle des années précédentes avec un total de 51 personnes. Détente, convivialité et plaisir ont rythmé ce trop court week-end.

Cette nouvelle formule semble satisfaire tout le monde, pour preuve, certains ont déjà posé une option pour la prochaine édition.

PÂQUES

Les cloches de Pâques étaient au rendez-vous







En effet, les cloches de Pâques sont passées au Bosquet au cours de la pause méridienne. Accompagnés des agents municipaux les enfants ont ramassé de nombreux œufs de tailles et de couleurs différentes. Après avoir ramené leur butin à l'école, ce fut l'heure du partage et de la dégustation...

RANDONNÉES

Pour le plaisir des yeux!





Prochaine randonnée prévue le 17 juin. Le départ se fera à 10 h au parking de la cave coopérative. Prévoir piquenique, eau, casquette, crème solaire et maillot de bain. Depuis septembre dernier, la Municipalité propose une randonnée mensuelle (dimanche) aux Lodéziens. Nous sommes, chaque fois, une bonne douzaine à nous retrouver et à arpenter les sentiers que nos ancêtres empruntaient naguère. Force est de constater que dans un rayon de 15 km autour de Saint-Félix de Lodez notre territoire offre une diversité de paysages aussi magnifiques que variés.

Nous arrivons au terme de ce cycle en juin et nous terminerons par une randonnée dans laquelle nous pénétrerons dans l'univers féerique des Gorges d'Héric et ses marmites rocheuses. Et si la chance est avec nous, nous pourrons peut-être apercevoir quelques mouflons.

PLATEAU D'AVRIL

Soleil et activités physiques au programme!





La participation des jeunes aux activités sportives proposées par la Municipalité a rencontré un vif succès durant les vacances d'avril. Bien aidé en cela par une météo quasi estivale, ils ont notamment participé au tournoi de tennis, tambourin, air soccer, accrobranche, laser zone ainsi qu'au parcours aquatique organisé par la Communauté des Communes du Clermontais.

Un peu plus tôt dans l'année, durant les vacances de février, ils ont été parmi les premiers à se rendre à Baillargues dans le nouveau centre multisports, une salle de jeux monumentale de 2000 m² où l'on peut s'exercer à 17 activités : ski, snow, basket-ball, foot, rugby, base-ball, etc.

UN CONTE À L'ÉCOLE

Belle et la bête



À l'initiative de la bibliothèque, les enfants de CM1 & CM2 ont pu découvrir une œuvre originale de l'illustratrice locale Céline Pibre.

Cette version singulière du célèbre conte *La Belle et la Bête* de Madame Leprince de Beaumont a été réalisée à partir d'un concept d'origine japonaise : le Kamishibaï.

Il s'agit d'un genre narratif dynamique, sorte de petit théâtre de papier ambulant où la lecture se fait à voix haute pendant que les illustrations, imprimées sur planches cartonnées, défilent devant les spectateurs.



Ce kamishibaï est une déclinaison de « Belle et la bête », livre-frise d'illustrations découpées sur papier d'art.



consultable à la bibliothèque!





LA DICTÉE DE « PIVOT »

Spéciale école pour les élèves de CM1 & CM2

Après les adultes en novembre dernier, ce sont les élèves de CM1 et CM2 de l'école du Bosquet qui ont participé à la dictée de « Pivot », organisée par la Bibliothèque Municipale, le 15 janvier. Cette année le choix s'est porté sur « La devinette » tirée des « Dicos d'Or » de Bernard Pivot, demi-finale 1994 au Conseil de l'Europe de Strasbourg. Une quarantaine d'élèves étaient prêts à taquiner l'orthographe. Il était important d'expliquer aux enfants l'origine de la dictée

de Bernard Pivot créée en 1985, et diffusée à la télévision.

Après la dictée, une collation a été offerte aux élèves pendant les corrections effectuées par les professeurs des écoles. Chaque lauréat a reçu un diplôme et un bon d'achat offert par la municipalité.

Les lauréats au CM1 : Emilien Salles, Manon Clop, Noé Carlier.

Les lauréats au CM2 : Raphael Frutos de Laclos, Aurore Bonnery, Capucine Redon-Alengry.



RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

Les inscriptions

Prévisions d'effectifs à l'école Le Bosquet (maternelle et primaire).

La commune en concertation avec M^{me} Petitfourt, Directrice de l'école fait le point sur les prévisions d'effectifs afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. C'est pourquoi nous demandons aux parents d'enfant(s) susceptibles(s) d'être scolarisé(s) à la rentrée 2018, de bien vouloir se faire connaître au secrétariat de la Mairie dans les meilleurs délais. Cela concerne les enfants nés en 2015.



GAZETTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de notre village, qui est la vôtre, est un lieu de rencontre et d'échange. Créée en 2009, elle fonctionne grâce à une équipe de 7 bénévoles.

Nos nombreuses animations attirent de plus en plus un public attentif, aussi bien sur la protection de l'environnement, avec nos ateliers produits ménagers et cosmétiques, la dictée de « Pivot » et la vie de notre village, avec la dernière conférence sur les métiers d'antan. • Vous trouverez, ci-dessous, une rétrospective de nos animations d'après des extraits des articles parus dans le Midi Libre, par notre correspondante Annick Ducrot.

Rétrospective de nos animations



• Conférence sur les métiers d'antan de notre village.

Le 11 avril à la bibliothèque municipale, avec Claudine Zemmour, on a remonté le temps. Un temps où les bruits et les odeurs étaient bien différents. Grâce aux fiches de recensement du village de 1836 à

1936, elle a retrouvé les métiers de l'époque. L'activité était concentrée au centre de la commune et tournait autour des chevaux et des mulets, moyens de locomotion et de travail de la terre. Charrons, forgerons et maréchaux-ferrants travaillaient de concert, bourreliers et fabricants d'attelles aussi.

Les métiers en lien avec la viticulture (plus de quatre-vingts propriétaires) étaient nombreux comme les tonneliers et les courtiers en vins. D'autant plus que la ligne de chemin de fer Montpellier-Rabieux, créée en 1896, favorisait le transport de marchandises. Les femmes étaient très présentes grâce à leur travail.

Il y a eu à Saint-Félix de Lodez jusqu'à huit couturières, deux modistes, des repasseuses, sage-femme et de nombreux métiers ambulants: rémouleur, vannier, laitier sans oublier le « peillaròt », le chiffonnier qui passait



de village en village pour y collecter des vieux chiffons et des peaux de gibiers. Avant la révolution, on élevait des vers à soie que l'on portait à la magnanerie. À Saint-André-de-Sangonis, l'actuelle Ensoleillade.

Vingt-cinq personnes du village et des communes avoisinantes étaient présentes. Certaines ont participé activement en partageant leurs souvenirs et les langues se sont déliées autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

De quoi donner du cœur à l'ouvrage à Claudine Zemmour qui est bien décidée à continuer ses recherches pour un prochain rendez-vous sur un autre pan de la vie du village.





Atelier produit ménager.

Comment réaliser un produit ménager à base de produits simples et naturels par Maité Rieubon.

Il existe une multitude de petits gestes que chacun d'entre nous peut utiliser afin de préserver notre environnement ainsi que notre porte-monnaie.

Rétrospective de nos animations... suite



• Une rencontre dédicace avec Richard Gougis venu présenter son livre « Hérésie ».

Le 16 mars Richard Gougis est venu à la rencontre des lecteurs avec son premier roman « Hérésie », édité en octobre 2016 aux éditions Ella de Chartres. Avec la présence de M. le Maire, une vingtaine de personnes a pu échanger avec l'auteur du thriller régional qui connaît un beau succès. C'est un voyage à travers le temps, l'histoire et le suspens sur le chemin de Compostelle de Saint-Gilles à Saint-Guilhem-le-Désert. Des descendants

des Cathares et des sinistres adeptes de l'ordre de Thulé se disputent le mythique trésor des Templiers. Captivant et bien rythmé, le roman de deux cent cinquante pages se lit d'une traite. Les chapitres sont courts.

Je prépare un deuxième thriller pour octobre 2018. L'intrigue débutera à Montpellier et Nîmes, continuera dans la région Centre, en Pologne puis au Brésil, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Marmothèque



• Un moment autour des livres réservé aux tout-petits. Les lundis de 9 h 30 à 10 h 30, toutes les deux semaines, la Bibliothèque Municipale s'ouvre aux petites oreilles des marmots de la commune de 0 à 3 ans. Le lieu est ouvert rien que pour eux. En compagnie de leurs parents ou de leurs assis-

tantes maternelles, ils sont accueillis par Marie-Jo Husson pour un moment d'histoires et de comptines.

Ils découvrent ainsi le monde fabuleux des livres avec des ouvrages et un mobilier ludique adaptés aux tout-petits.

• Prochains rendez-vous : 4 juin, 18 juin et 2 juillet.

Espace multimédia



- Un espace multimédia est mis gratuitement à votre disposition avec deux ordinateurs et un accès Internet, ainsi qu'une imprimante, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque:
- Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Les livres de vos vacances

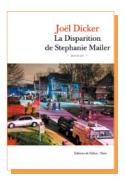
Et enfin pour les beaux jours, nous avons sélectionné pour vous les meilleurs livres qui seront disponibles dès la parution de ce journal.

• Vous ne trouvez pas votre livre dans notre fonds? vous pouvez le réserver en vous adressant à nos bénévoles les jours de permanence ou par mail.























Atelier « Dans la peau d'un super-héros! »

• Jeudi 19 juillet de 10 h à 12 h : Atelier papiers découpés.

Dans le cadre de la grande fête du livre pour la jeunesse "Partir en livre" et de la programmation d'ateliers autour du papier portée par le réseau des bibliothèques du Clermontais, Céline Pibre, Lodézienne, illustratrice, propose un atelier inspiré de son nouveau livre en papier découpé « Chat botté » (mise en image du conte de Charles Perrault). Un seul motif imposé : un masque. Chacun imaginera une variation du masque en découpant et collant papiers de couleur !

- Atelier gratuit, ouvert à un public familial
- À partir de 6 ans, sans inscription
- Lieu: Jardin de la Salle du Château, à Saint-Félix de Lodez.

LE COIN PRATIQUE

Horaires & contacts

VENDREDI DE 16 H 30 À 18 H 30 ET SAMEDI DE 10 H À 12 H

horaires spéciaux pour le mois d'août uniquement le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

contacts

09 60 15 42 62

(aux heures de permanence, sinon laisser un message) courriel bibliostfelix@live.fr site internet saintfelixdelodez.agate-sigb.com
Maghnia Mengus 06 63 30 12 71



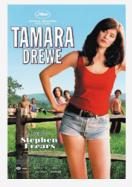
OBJECTIF CINÉMA

Nous avons la joie de vous annoncer la création de l'association Objectif Cinéma.

Un club de cinéma, né sous l'impulsion de Louisiane Delmas, avec Céline Pibre et Sam Olivier, en partenariat avec la Mairie et l'association Sonar pour la partie technique. • Son but : partager la passion et la connaissance du cinéma, susciter réflexions et découvertes avec les cinéphiles de notre village et des alentours. Une envie de créer un espace de rencontre et d'échange pour découvrir ensemble

Une envie de creer un espace de rencontre et d'echange pour decouvrir ensemble des œuvres pertinentes avec une programmation régulière. Rendez-vous un dimanche par mois à la salle Robert Arnihac!

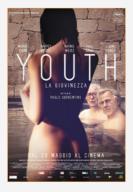
La séance d'été en plein air permettra de présenter l'équipe d'*Objectif Cinéma* et de fédérer les premiers adhérents. **Contact • objectif.cinema@orange.fr**Nous dévoilons ici les projections pour octobre, novembre et décembre 2018.



- Tamara Drewe (2010) Film anglais, adapté du roman graphique (Grand Prix de la Critique 2009).
- « Des poursuites dignes d'un cartoon de Tex Avery, un soupçon de mélo, et même un pastiche de western... Tamara, chroniqueuse de presse, met le feu à son village [...] En grande forme, le réalisateur Stephen Frears épingle autant les ruraux intolérants que les précieux ridicules venus de la ville. » Télérama



• The Dressmaker (2015) Film australien d'après le roman best-seller, avec Kate Winslet (Titanic), inédit en France. out à la fois une comédie, un drame, une enquête policière le film est situé dans un village de l'Australie profonde des années 50.



• Youth (2015) Film italien en sélection officielle à Cannes, avec Michael Caine, Harvey Keitel Jane fonda. « Deux riches octogénaires amis depuis toujours, passent leurs vacances en Suisse dans un établissement thermal de luxe: un compositeur à la retraite et un cinéaste qui prépare son film testament. En adorateur de Fellini. le réalisateur Paolo Sorrentino filme la clownerie humaine. avec finesse. » Télérama

CULTURES PLURIELLES



L'association Culture Plurielles a tenu sa dernière assemblée générale le 23 novembre 2017 avec un très bon constat sur le nombre constant de ses adhérents et surtout sur la réussite des manifestations programmées qui ont sur l'ensemble de la saison accueillies près de 3000 visiteurs. L'année 2018 a démarré comme tous les ans par le traditionnel repas avec les échanges de vœux et le plaisir d'y recevoir Monsieur le Maire et M^{me} Louisiane Delmas.

La programmation pour l'année 2018 réserve une belle saison à tous les artistes et visiteurs avec :

- Du 28 avril au 13 mai, une exposition concours sur le thème « L'Art botanique » dans l'espace Saint-Laurent de Saint-Guilhem-le-Désert.
- Du 4 au 19 août une exposition dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lodève.
- Le 1^{er} septembre, l'Art dans la rue à Saint-Félix de Lodez avec la création en public d'une œuvre géante.
- Du 16 au 30 septembre une exposition artistique dans l'espace Saint-Laurent de Saint-Guilhem-le-Désert.

Contact • Yvan Marcou, Président. 04 67 44 03 76 yvanmarcou@orange.fr

FOOTBALL

NATATION





La fin de saison 2017/2018 arrive pour la centaine de licenciés de l'Olympique Saint-Félix de Lodez. Malheureusement, les conditions météorologiques de ce début d'année nous perturbent fortement nous imposant d'annuler ou déplacer des entraînements, plateaux ou rencontres. Nous nous sommes adaptés, l'essentiel étant que les enfants pratiquent le football tout en s'amusant.

Cette saison, une nouveauté, les équipes ont pu aller voir à tour de rôle les matchs du MHSC grâce à l'abonnement de 25 places au stade de la Mosson.

Fin juin, l'AG et un repas sur le stade clôtureront cette saison 2017/2018. Ensemble, en avant! Le championnat tunisien de natation open des Maîtres a eu lieu du 10 au 13 mai 2018 à Tunis.

Le week-end parfait pour le Docteur Éric Perolat qui continue (sportivement) à porter haut les couleurs de Saint-Félix de Lodez, au sein des Dauphins du Clermontais.

• 2° place sur le podium du 50 m brasse et arrivé 3° sur le 200 m brasse (record personnel battu de 4 secondes).



Le club de tennis de table de Saint-Félix de Lodez arrive bientôt à la fin de la saison 2017-2018. En effet, la 2e phase se termine le 6 mai prochain, mais on peut d'ores et déjà faire un premier bilan. Petit résumé de cette deuxième phase qui va s'achever...

- L'équipe phare, qui évolue en Régionale 2, est parvenue à son objectif : se maintenir à ce niveau de compétition, qui est très exigeant. En effet, elle va terminer en milieu de tableau dans une poule qui comprend des clubs de grandes villes tels que Montpellier, Nîmes ou Perpignan. Cela constitue donc un beau résultat pour notre équipe porte-drapeau de Saint-Félix de Lodez.
- L'équipe 2, qui avait accédé à la Régionale 3 suite à une brillante première phase, n'a pu hélas, se maintenir à ce niveau déjà difficile : elle repartira un cran en dessous la saison prochaine avec, l'ambition de montée à nouveau.
- L'équipe 3, évoluant cette année en Départementale 2, est à ce jour première de sa poule. Celle-ci est très serrée, mais Saint-Félix a son destin entre ses mains, car une victoire le 6 mai prochain (de 9 à 12 h) pour la dernière journée et la réception de Castelnau-le-Lez, sera synonyme de montée en Départementale 1!
- Enfin l'équipe 4 qui évolue en Départementale 3, a été en difficulté

sur cette phase et finit dernière de la poule ce qui devrait signifier une descente en départementale 4.

Cette phase 2 constitue donc un bilan mitigé, mais ce n'est pas si mal compte tenu des problèmes d'effectifs ou de blessures que nous avons connu.

D'ailleurs, nous devrions connaître un précieux renfort d'effectif pour la saison prochaine. Nous ne manquerons pas de vous en informer en temps utile.

Contact • 06 12 62 43 64

Enfin, sachez que le club de tennis de table reste accessible à tous les niveaux, pour des essais, les mercredis et vendredis de 17 h 30 à 20 h 30, ainsi qu'au public, pour assister aux rencontres, lors des dimanches de championnat.

Par ailleurs, tous nos encouragements accompagnent les deux élèves du Collège Max Rouquette et habitants du village, ALBAGNAC Benjamin et PROVENT Baptiste qui se sont qualifiés pour le Championnat de France de l'Union Nationale du sport scolaire en tennis de table.

CHASSE

I A FARANDOI F



La campagne de chasse est terminée. Cette année, la saison a confirmé le retour du gibier sauvage (lièvres, lapins et perdreaux) grâce au développement des cultures bio et à la bonne gestion de l'association intercommunale Ceyras/Saint-Félix de Lodez.

Quatre-vingt-dix adhérents sont les gardiens de notre beau territoire. La Diane a réalisé des battues aux sangliers à la demande des propriétaires. Une grande battue regroupant les chasseurs des communes voisines a été organisée dans le but de maintenir la population de sangliers à un seuil satisfaisant afin de diminuer les dégâts aux cultures.

Pour l'heure, quelques travaux vont occuper nos adhérents. Plantations et débroussaillages sont au programme. Nous remercions l'ensemble de nos soutiens communaux et particuliers qui permettent que notre passion écologique ancestrale perdure.

Et n'oubliez pas : « Chasseur matinal, épargne la première alouette qui t'annonce l'accroissement des jours. »





La saison touche à sa fin après nos 7 soirées conviviales avec animation musicale. Notre Assemblée Générale aura lieu le 22 juin 2018 et sera suivie par un repas convivial qui clôturera la soirée.

La Farandole tient à nouveau à présenter toutes ses plus sincères condoléances à Michelle Muller pour le décès de son époux, Ferdinand. Le Bureau

LES SALTARECS

Les Saltarecs vous donnent rendez-vous le 9 septembre 2018 pour la 7^e édition du Trail des Ruffes.

Au programme, toujours 2 courses:

- Le Trail des Ruffes
- 27 km et 1100 m + dénivelé.
- Le Trail du Désert des Circaètes 17 km et 650 m + dénivelé.

Deux épreuves magnifiques et dépaysantes, qui s'imposent peu à peu comme des références dans l'univers du trail régional.

Nous proposerons très rapidement une reconnaissance du parcours, toutes les infos pour participer sur saltarecs-saint-felix.e-monsite.com

Si vous désirez participer à l'événement de façon différente, nous vous accueillerons avec plaisir en tant que bénévoles : signaleurs, sur les ravitaillements... ambiance garantie!

Côté sportif, notre club propose toujours des entraînements collectifs le jeudi à partir de 18 h 15, et une à deux sorties longues par mois les dimanches matin. Si vous avez envie de partager quelques foulées avec nous, vous êtes les biens venus.

Sportivement, Les Saltarecs.

Contacts

- Jean Philippe 06 95 38 67 18
- Brigitte 06 16 92 46 69



SORTIES





L'année 2018 de notre association a débuté en janvier par le traditionnel Loto, toujours aussi apprécié par ses adeptes. Le quorum était largement atteint lors de notre Assemblée Générale au cours de laquelle les nombreux adhérents venus soutenir la Lodézienne ont pu se reconnaître dans la vidéo qui retraçait toutes les activités de l'année passée.

- La première sortie pour les Oursinades à Carry le Rouet a remporté un vif succès.
- La visite de la fabrique de dynamite à Paulilles et la promenade à Collioure n'a pas été épargnée par la météo qui a quelque peu terni la journée, mais le groupe de 54 personnes n'a pas rechigné à participer!



- D'ici l'été, la Fête des Fleurs à Gérone les 12 & 13 mai a fait le plein d'inscriptions mais il reste quelques places pour le week-end *Découverte de l'Auvergne* en juin.
- 25 participants pour la soirée Michel Leeb au Corum à Montpellier, ceux qui y ont assisté se sont régalés.

Le programme de la rentrée est en cours de préparation et d'ores et déjà les participants pour la croisière sur le Rhin sont prêts à partir!



GOSPEL

Un très beau concert de gospel de la chorale Kool and the Gosp a eu lieu le 20 avril. Les choristes de 12 à 77 ans étaient dirigés par la souriante Émilie Bapté. Le chanteur Jonathan Jeanton les a rejoints sur les derniers morceaux. L'église était pleine à craquer et l'ambiance excellente. La chorale est composée de chanteurs de Saint-Félix de Lodez et de Saint-Georges

d'Orques. Depuis deux ans, ils se réunissent chaque mercredi à 19 h 30 dans une salle du village. Le public a pu apprécier leur évolution et les féliciter autour du buffet offert par la municipalité, à l'issue du concert. Leur professeur Émilie Bapté est une jeune chanteuse professionnelle, auteure et compositrice.

COUNTRY & PILATES



Les mardis & jeudis, Murielle Commere, professeure diplômée, dispense des cours de danse en ligne de 18h30 à 19h30 et de gym Pilates de 19h30 à 20h30.

Depuis 10 ans, les danseurs évoluent dans une dynamique de groupe, toujours très conviviale sur des musiques country et modernes. La gym Pilates est une méthode douce de renforcement musculaire visant à harmoniser et affiner la silhouette. La synergie entre la respiration thoracique et le travail des muscles profonds permet de lutter contre le mal de dos, de renforcer les abdominaux et le périnée et de diminuer le stress et l'insomnie. Sur demande, il est possible de participer gratuitement à un cours de découverte des deux activités.

Contact • 06 82 50 91 16

ANCIENS COMBATTANTS



De nombreuses personnes sont venues assister à ce moment de recueillement au monument aux morts puis au carré militaire au cimetière.

Parmi les représentants d'associations d'anciens combattants, la petite-fille d'Émile Souyris était présente. Son grand-père, mécanicien au village était très engagé avec sa famille pour lutter contre les forces d'occupation nazies. Militaire de carrière, elle a continué à perpétuer le devoir de mémoire, de service et de dévouement pour la Nation.

Le maire Joseph Rodriguez a souligné l'importance de préserver la mémoire, de rendre hommage aux morts et à tous les soldats qui ont défendu les valeurs humanistes de la France et de perpétuer au mieux leur souvenir dans le temps.

Pour cela, le monument aux morts est en cours de rénovation. Les travaux seront terminés pour la cérémonie du 11 novembre 2018.



FNACA

Représentants de la Fnaca et élus, accompagnés d'une dizaine de personnes, ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie lors de la cérémonie du 19 mars, jour du cessez-lefeu en Algérie.

Le cortège s'est formé devant la mairie pour rejoindre le monument aux morts où a eu lieu le dépôt des gerbes après la lecture des messages de la Fnaca et de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.



À la suite du décès de François Valero, porte-drapeau du comité Centre-Hérault de la Fnaca, la fédération n'a plus de porte-drapeau à ce jour. Ancien combattant ou non, celui-ci assure bénévolement le port du drapeau tricolore lors de manifestations patriotiques. Une mission hautement symbolique qui rend hommage au nom de la nation française aux combattants et aux disparus.

CHIENS ERRANTS

et déjections canines

Sécurité

En laisse, le chien ne risque pas de percuter une voiture, de renverser un cycliste, de courir après un enfant... Pour la sécurité d'autrui, pour la sécurité du chien, leur tenue en laisse est une règle générale sur le domaine public.

Citoyenneté

Pour le bien-être de tous et pour garder un village propre, huit distributeurs de sacs pour les déjections canines sont déjà installés sur la commune et d'autres sont à venir.

CAVE COOPÉRATIVE



La cave coopérative vous informe que le 1^{er} jeudi de juillet, une dégustation gratuite de vin est organisée, de 18 h 30 à 19 h 30, et où chacun est le bienvenu

MAS DE CLANNY



Le nouveau Caveau de vente Mas de Clanny, dirigé par M. Jérôme VAILLE, informe de son ouverture en juin. Des vins seront proposés à la vente.

DÉCHETS VERTS

Recyclons-les!

• Rappel : Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler des déchets verts y compris dans son jardin.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, bien que largement pratiqué par de nombreux ménages, est interdit en toute période et en tout point du territoire.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumés, et des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.



Dans ce contexte, la DREAL a édité une

plaquette de communication

dont l'objectif est non seulement de rappeler la réglementation du brûlage des déchets verts, mais également d'orienter les particuliers et les professionnels d'entretien des espaces verts, vers des solutions alternatives.



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS

à L'AiR Libre!

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillement, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source:ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE **INTERDICTION?**

Tout producteur de déchets verts est concerné :

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte

des pelouses) peut servir de paillage des parterres,

empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de

jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas).

Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plate-formes de compostages ou unité de méthanisation de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

permettant de conserver l'humidité des sols.

LES SOLUTIONS

En cas de non-respect, une contravention de 4506 peut-être appliquée.



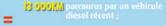






En France, 48000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800** en Occitanie 🕬

Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules







l'environnement

3 Jouns de chauffage d'une maison équipée





Pour en savoir plus

developpement-durable.gouv.fr Atmo Occitanie



w.atmo-occitanie.org Agence Régionale de Santé ww.ars.occitanie.fi



Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie



ADEME EN Occitanie

PRÉFET

POUBELLES

Laissons notre village propre!

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets ou encombrants près des bornes de tri sélectif. • Aussi nous vous indiquons les horaires d'ouvertures des déchèteries et les organismes à contacter pour toute information.

Jours et horaires \ d'ouverture des déchèterie

fermée ouverte Matin: 9h00 à 12h00 LUN MAR MER JEU VEN SAM A-Midi: 14h00 à 17h15 Matin Aspiran, Clermont l'Hérault Gignac A-midi Lodève Montarnaud Matin Le Pouget A-midi Matin Montpeyroux A-midi Matin Octon A-midi Matin Le Caylar A-midi

Service aux profession

Deux déchèteries Gro Service payant au poi ouvertes du lundi au v

Elles offrent un service p professionnelles :

- ▶ route de Canet à Aspi
- ▶ rue du Pont de Gignac de 9 h à 12 h et de 14h



Dans les autres déchè Service payant au for selon le gabarit du vé

Les déchèteries conçues accessibles aux professio m de hauteur et moins de

** Le professionnel souhaitant util auprès des services administrat dès son 1er apport en déchète Plus d'infos sur www.syndicat

Important

Fermeture de toutes les déchèteries

→ les dimanches, lundis et jours fériés.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 m de hauteur*

> se rendre en déchèterie gros véhicules (service payant)

* sauf dans les déchèteries de Lodève, Le Caylar et Octon : service payant au forfait pa passage pour tous les véhicules de plus de 2 m de hauteur

Lundi

Agent de un métie

Responsable ces professio sur votre séc dépôts s'effe Soyez bienve

s du SCH



nels = service payant

s Véhicules**

ds ------

/endredi

our les déchets d'activités

an, de 9 h à 12h et de 14h à 17 h

à Saint-André-de-Sangonis, à 17h30

teries**

ait par passage hicule (à partir de 6 €)

pour les particuliers sont également nnels, avec un véhicule inférieur à 2 e 3,5 t, sous certaines conditions.

iser ces équipements doit ouvrir un compte fs à Aspiran, avant son1° apport en déchèterie et ie gros véhicules.

centre-herault.org

déchèterie : r qui mérite le respect

s du site et garants du tri, nnels vous accueillent et veillent urité. Ils vous guident pour que vos ctuent dans les meilleures conditions illants et à leur écoute.



Des questions sur les bacs, le tri ou la prévention des déchets...

Le Syndicat Centre Hérault est la structure intercommunale de traitement des déchets située sur le territoire des Communautés de Communes du Clermontais, du Lodevois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

Contactez le Syndicat Centre Hérault,

Route de Canet - 34800 Aspiran Tél. 04 67 88 18 46 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

communication@syndicat-centre-herault.org www.syndicat-centre-herault.org



Syndicat Centre Hérault



Pour toute information sur la collecte des bacs...

Contactez l'intercommunalité dont vous dépendez

La Communauté de Communes du Clermontais

04 67 96 16 27



Agenda 2018

JUILLET

DIMANCHE 01 - VIDE-GRENIERS

Le Quai, place Marcel Compan, Placette

& route de Clermont-l'Hérault

De 17 h à 22 h



VENDREDI 06 - SOIRÉE D'ÉTÉ

Plateau sportif • 18 h

Activités sportives laser zone

Grillade offerte par la municipalité

MERCREDI 11 - LOTO

Loto de la Lodezienne • 21 h - Placette

JEUDI 12 - REPAS RÉPUBLICAIN

Place du village • 20 h - Paëlla / 8 €

Animation Peña Lou Terral



JEUDI 19 - PARTIR EN LIVRE

Atelier animé par Céline Pibre

Jardin Salle du Château • De 10 h à 12 h

VENDREDI 20 - SPECTACLE

Daniel Villanova • 21 h / 5 €

Cour de la Mairie (places limitées)





Cinéma en plein air • 21 h

Cour de la Mairie



Soirée dansante années 60-80

Place du village • 19 h

SEPTEMBRE

SAMEDI01

Fêt<u>e des associations ∙ 9 h</u>

Démonstration Country & Gospel et « L'art dans la rue » animé par

l'association Culture Plurielles

DIMANCHE 09 - TRAIL DES RUFFES

organisé par l'association Les Saltarecs.

adulte de Bernard Pivot

NOVEMBRE

SAMEDI 03 - THÉÂTRE

Mon père ce poilu de 14 • 20 h 30 / Gratuit

Salle Robert Arnihac

VENDREDI 09 - CONFÉRENCE

Les femmes pendant la Guerre

Bibliothèque

DIMANCHE 11 - INAUGURATION

Monument aux mort • 14 h 30

Cér<u>émonie du ce</u>ntenaire



CEMBRE

aditionnel concert de Noël



~ BULLETIN MUNICIPAL ~

Responsable de la publication M. le Maire Joseph Rodriguez.

www.st-felix-de-lodez.fr

• Création graphique & illustration de couverture celinepibre.com •







 \Box